

1. *Débitrice:* **OSIRISCOM SA**, Av. de la Harpe 25,
1006 Lausanne
2. *Déclaration de faillite:* 10.02.2005
3. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 27.02.2006
4. *Avance de frais:* CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

5. *Remarques:* But : toute prestation de services informatiques, y compris la conception et la réalisation de logiciels, ainsi que toute prestation de services dans le domaine des télécommunications.

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00153491)